LAROQUE DES ALBÈRES

La lettre del Rocati

N°02 | Juin 2026



Sécurité

La Police Municipale renforcée : Deux nouveaux agents et des nouveaux locaux au service des habitants

La commune de Laroque des Albères est heureuse de présenter le nouveau bureau de la Police Municipale, désormais installé à proximité immédiate de la mairie, rue du docteur Carboneil. Depuis l'été 2025, la municipalité, soucieuse de la tranquillité publique et de la sécurité des Rocatins, a engagé le renforcement du service de Police Municipale avec l'arrivée de deux agents.

YANN GIZARD
POLICIER MUNICIPAL



Âgé de 51 ans et originaire de Sorède, Yann Gizard était précédemment en poste à Collioure en qualité d'agent temporaire de police municipale. Titulaire de deux masters en biologie et lauréat du concours de policier municipal, qu'il a brillamment réussi, il a terminé sa formation avant de rejoindre officiellement Laroque des Albères le 27 avril 2026. Il viendra à la rencontre des habitants lors de ses patrouilles et pourra également être contacté au poste de Police Municipale ou par téléphone. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

MARINE ANCONA
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE



Marine Ancona a rejoint la Police Municipale de Laroque le 19 mai 2025 en qualité d'agent de surveillance de la voie publique. Âgée de 28 ans et originaire de Laroque des Albères, elle a suivi des études de droit et d'immobilier avant de travailler dans le commerce, puis d'être recrutée par la mairie. Une présence déjà bien identifiée : Les habitants la connaissent déjà : elle est très présente et disponible, aussi bien au poste de Police Municipale que sur la voie publique. Son investissement laisse présager une belle évolution dans ce métier de proximité.

Un service renforcé autour de Christophe Moral



Madame Marine Ancona et Monsieur Yann Gizard viennent renforcer l'équipe aux côtés de Christophe Moral, garde champêtre de la commune. En poste à Laroque depuis plus de 20 ans, il a assuré seul, ces dernières années, l'ensemble des tâches et missions relevant de la Police Municipale. Sa compétence, sa disponibilité, sa parfaite connaissance de la commune et son engagement constant au service des Rocatins ne sont plus à démontrer. Un grand merci à lui pour son implication au quotidien.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ *à votre écoute*

La municipalité souhaite également rappeler que la Police Municipale est à l'écoute des administrés pour tout signalement, problème de voisinage, comportement suspect, incivilité ou remontée d'information concernant la vie des quartiers. Les habitants peuvent contacter directement le service par téléphone ou par mail afin de contribuer, chacun à son niveau, à la tranquillité et à la sécurité de la commune. **Signaler, dialoguer, prévenir**: la sécurité du quotidien se construit aussi avec les habitants.

Tél. 04 30 44 02 88 - pm@laroque-des-alberes.fr

SOCIAL

CCAS LAROQUE DES ALBÈRES

Cet été, CRÉONS DU LIEN *à Laroque des Albères !*

Le CCAS lance un dispositif de visites de convivialité pour les personnes âgées isolées.

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

- Vous avez 1h par semaine ?
- Vous aimez échanger, écouter, partager ?
- Engagement sur juillet août
- Visites à domicile (proximité)
- Un petit moment pour vous, un grand impact pour eux.

Réunion d'information pour les bénévoles courant juin
Plus d'infos à venir.

RECEVOIR UNE VISITE

Le CCAS propose des visites de convivialité à domicile cet été.
Un moment simple pour : discuter, partager une promenade, passer un bon moment.
Vous aimeriez recevoir une visite de temps en temps ? Ou vous connaissez quelqu'un qui en aurait envie ?
C'est gratuit, sans engagement compliqué, et adapté à vos envies.

Parfois, une simple visite peut illuminer la journée.

Contactez-nous
04 68 89 21 13
ccas@laroque-des-alberes.fr
Ensemble, créons du lien à Laroque-des-Albères.

LE MOIS EN IMAGES



Clap de Roc

Pendant trois jours, La maison de la culture a vibré au rythme du cinéma avec la nouvelle édition du festival Clap de Roc.



Cérémonie du 8 mai

Aux côtés des élus, des anciens combattants et des habitants, les enfants ont participé à la transmission du devoir de mémoire.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

■ Inscriptions scolaires 2026-2027



Les familles concernées par l'inscription scolaire des enfants nés en 2023 sont invitées à se présenter en mairie.
Le dossier est à remettre avant le **18 juin**.
Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile. **Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter l'accueil de la mairie.**

Votre avis nous intéresse !

La CC ACVI lance une grande consultation pour mieux connaître vos besoins et améliorer les services du territoire.
Vie de famille, logement, vie sociale, accès aux droits…
Vos réponses nous aident à construire des politiques adaptées à vos réalités.

Quelques minutes suffisent et chaque réponse compte !

📋 **QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL**
➡️ http://www.ithea-lab.fr/.../cc-alberes,-cote-de-vermeille...

🎯 **QUESTIONNAIRE JEUNES - 10-18 ANS**
➡️ http://www.ithea-lab.fr/.../cc-alberes,-cote-de-vermeille...

📍 Les questionnaires sont aussi disponibles en version papier dans les mairies, crèches, accueils de loisirs, points jeunes et médiathèques du territoire. ⏳ Jusqu'au 19 juin
Plus d'infos sur cc-acvi.com
Enquête dans le cadre du renouvellement la Convention Territoriale Globale (CTG) de la CC ACVI avec la CAF.

À vos agendas

- **Programmation de la Maison de la Culture** (cf. newsletter ou FB)
- **Don du sang** : 5 juin 8h30/13h30 salle Cami Clos
- **Conseil municipal** : 10 juin 18h30
- **Concert de l'école de musique** : 13 juin au FAC
- **Vide dressing des papillons de nuit** : 14 juin gymnase 6h/14h
- **Festivités de la Saint-Jean** : 23 juin
- **Fête des écoles** : 26 juin 16h30 théâtre de Verdure

LA COMMUNE AGIT

Borne rue Arago :



Installation de la borne rue Arago

Participation citoyenne : Merci pour vos signalements !

Vos observations transmises via l'application ***Maires & Citoyens*** nous aident à mieux repérer les besoins du terrain, à prioriser les interventions et à améliorer le cadre de vie. Continuez : chaque signalement utile fait avancer la commune.

Vélos et sens interdits : rappel utile



Vous signalez régulièrement des cyclistes circulant dans des rues en sens interdit pour les voitures.
Dans les rues limitées à 30 km/h ou en zone 30, les vélos peuvent circuler dans les deux sens, sauf décision contraire pour des raisons de sécurité. **Cela appelle à la vigilance de tous : automobilistes, cyclistes et piétons.**
La commune vérifiera les rues signalées afin de s'assurer que la signalisation est claire et adaptée.

MAIRIE DE LAROQUE DES ALBÈRES - 18, rue du Docteur Carbonneil - 66740 Laroque des Albères - Tél. : 04 68 89 21 13
mairie@laroque-des-alberes.fr - **www.laroque-des-alberes.fr**

Bulletin d'information réalisé par la mairie. **CRÉDITS PHOTOS** : SERVICE COMMUNICATION **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : GÉRARD PUJOL
Imprimé sur papier certifié PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique